

sociale, des finances et de l'éducation. Ce travail, au point où il en était rendu, a été assumé par la Commission économique consultative. Les membres de la Commission sont recrutés parmi divers groupements sociaux et d'affaires, et chaque membre représente une partie différente de la province. De concert avec le Gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces, un programme doit être dressé en vue de l'utilisation de la main-d'œuvre qui s'offrira une fois la guerre terminée. Cette collaboration s'étend jusqu'aux autorités municipales, aux agriculteurs, aux industriels, aux unions ouvrières, etc. La Commission fait rapport au Premier Ministre.

**Ontario.**—Les organismes provinciaux établis pour faire des études et des rapports sur les programmes de restauration en Ontario sont: (1) Comité interministériel de la conservation et du rétablissement; (2) Comité de la politique agricole; (3) Comité de la sécurité sociale et du rétablissement de l'Ontario; (4) Commission d'enquête agricole de l'Ontario; (5) Ministère de l'Organisation et du Développement.

*Le Comité interministériel de la conservation et du rétablissement, février 1942.*—La tâche générale de ce comité est d'étudier les problèmes créés par la détérioration des ressources du sud de l'Ontario et de faire des recommandations visant à leur rétablissement et à leur conservation, avec la collaboration des spécialistes tant provinciaux que fédéraux. Sa première initiative a été de faire un relevé du bassin de Ganaraska au point de vue de l'utilisation de la terre, de la classification des sols, de la futaie, des sources d'approvisionnement d'eau, du contrôle de l'érosion, de l'estimation de la faune sauvage, de la population et de l'économie rurales.

*Le Comité de la politique agricole, avril 1943.*—Le domaine particulier de ce comité, qui a collaboré avec le sous-comité de la politique agricole du Comité consultatif du Dominion sur la restauration, est de rechercher un haut degré d'aisance pour la population agricole de l'Ontario. Il a organisé des sous-comités qu'il a chargés d'études spécialisées exigeant une analyse détaillée. Parmi les études poursuivies il y a: (a) le logement rural; (b) la reconstruction des bâtiments de service sur les fermes; et (c) les besoins d'outillage pour l'irrigation par drains en tuile.

*Le Comité de la sécurité sociale et du rétablissement de l'Ontario, juin 1943.*—Ce Comité a été établi avec mission d'étudier les ressources provinciales, la sécurité sociale et l'assurance-maladie, l'emploi, l'instruction et la restauration, de faire des recherches industrielles et agricoles, etc. Au moment de la préparation de cet article (31 mars 1944) ce Comité n'avait pas encore fonctionné, et on ignore si le nouveau Ministère de l'Organisation et du Développement absorbera ses fonctions.

*La Commission d'enquête agricole de l'Ontario, septembre 1943.*—Cette Commission a été établie pour faire enquête sur: (1) la nécessité et le moyen de créer des crédits pour fins agricoles; (2) les facilités d'instruction nécessaires au succès de l'agriculture et à une vie rurale confortable; (3) l'organisation nécessaire à la production et à l'écoulement profitables des produits de la ferme; (4) le coût et les méthodes de production, d'écoulement, de distribution, de transport et de conditionnement des produits de la ferme; (5) les écarts de prix, les pratiques commerciales, etc., et autres questions relatives à la production et à l'écoulement des produits agricoles. Les commissaires ont le pouvoir de "citer toute personne ou corporation et d'exiger qu'elle fournisse, sous serment, toute la preuve et produise tels documents que les commissaires jugeront nécessaires à une enquête complète sur les questions qu'il est dans leurs attributions d'examiner". La Commission fonctionne depuis sa création et, en outre, des sous-comités sont engagés dans des études spécialisées.